



ECPAT FRANCE

Contre la Prostitution Infantile



Lettre d'information Juillet 2009

.....

ECPAT FRANCE a le plaisir de vous adresser le numéro de Juillet 2009 de sa lettre d'information. Cette lettre vous donne tous les deux mois un aperçu de nos activités ainsi que des événements de l'actualité liés à l'exploitation sexuelle des enfants. Elle traduit notre souhait d'échanger avec l'ensemble des acteurs engagés dans la défense des droits des enfants. Bonne lecture !

EDITO



Lors du dernier Conseil d'Administration d'ECPAT France, Philippe Chevillard a été élu Président. Il nous explique les raisons de cet engagement.

Lorsque Jean-Marie Joly m'a parlé d'ECPAT, j'ai pensé que c'était une réponse possible et adaptée à mon désir d'engagement. Mes 35 ans de responsabilités diverses au sein de la Gendarmerie m'ont convaincu avec encore davantage de force du caractère abominable de toutes les formes d'agression sexuelles. Parce que ces agressions touchent la personne humaine au moment où elle est la plus fragile et la plus vulnérable, les dégâts psychologiques et humains pour les victimes sont toujours considérables, même s'ils sont parfois masqués. L'enjeu est donc majeur et mon expérience en matière de

prévention et lutte contre la délinquance m'a semblé pouvoir être utile.

Je ne peux m'empêcher de voir l'aboutissement récent d'une enquête judiciaire comme une sorte de confirmation. Après 4 années d'enquête, la Gendarmerie Nationale a en effet interpellé en mai dernier 90 personnes soupçonnées d'échanges d'images de pornographie infantile via des sites et forums de discussions internet.

Ce succès doit nous mobiliser encore davantage. L'arsenal législatif est satisfaisant mais il faut l'appliquer plus systématiquement. La dernière campagne d'ECPAT France, lancée en avril dernier, va dans ce sens en rappelant avec des images fortes que tout acte relatif à la prostitution des mineurs, la possession ou la consultation d'images pédopornographiques est sévèrement punissable en France et, où qu'il soit commis dans le monde, grâce aux lois d'extraterritorialité. Elle sera accompagnée par la mise en place, dans les mois à venir, d'un programme de formation proposé à la justice et aux services de police.

En s'appuyant sur son réseau international, et grâce au remarquable chemin déjà parcouru, je suis convaincu qu'ECPAT peut davantage !

TOURISME SEXUEL AU SENEGAL



Bien que la majorité des abus sexuels commis sur des enfants au Sénégal soient perpétrés dans un contexte familial ou communautaire, l'exploitation sexuelle de mineurs par des

étrangers dans le cadre du voyage est également une réalité. Cette dramatique conclusion s'impose à l'issue des multiples rencontres organisées avec les acteurs policiers, judiciaires, associatifs et touristiques lors d'une mission menée récemment au Sénégal par ECPAT France. Il apparaît que ce problème reste largement minimisé dans la mesure où les faits sont rarement portés à la connaissance de la police. Le tabou entourant la sexualité, les arrangements à l'amiable acceptés par les familles en situation d'extrême pauvreté ou encore la méfiance à l'égard de la police expliquent ce faible nombre de signalements. La peur de faire fuir le touriste est également un frein majeur à la mise en place d'un système de protection efficace des enfants. Une action globale multi sectorielle semble indispensable pour surmonter ces différents obstacles.

ECPAT FRANCE SENSIBILISE LES PROFESSIONNELS DU TOURISME

Dans le cadre des partenariats développés avec les professionnels du tourisme pour lutter contre le tourisme sexuel impliquant des enfants, ECPAT France intervient régulièrement auprès de ces publics pour les informer de leur rôle et des actions possibles. Ainsi, au mois de juin, ECPAT France a participé au Luxembourg à une table ronde réunissant des professionnels luxembourgeois et a donné une conférence pour le personnel Air France au siège de la compagnie à Roissy. Rappelons que tous les professionnels du tourisme sont concernés quel que soit leur activité.



ECPAT France intervient également dans les écoles ou universités dispensant des formations tourisme afin de mobiliser les futurs professionnels. Ainsi durant l'année scolaire 2008/2009, une dizaine d'interventions ont été réalisées à Cergy Pontoise, Chartres, Lille, Lyon, Montreuil, Paris, Talence, Toulon, Tréport.

Si vous souhaitez nous solliciter pour une intervention, merci de nous contacter à contact@ecpat-france.org

UNE PROTECTION TOUJOURS INSUFFISANTE POUR LES MINEURS ETRANGERS ISOLES EN FRANCE

Le 18 juin, le colloque « Mineurs Etrangers Isolés, Trafic et Traite », organisé par la Fédération Jeunes Errants, a mis à jour les difficultés à protéger les mineurs étrangers en France.

La majorité des intervenants ont évoqué la dégradation d'une telle prise en charge, en raison principalement de la lutte contre l'immigration. Le test osseux utilisé pour déterminer l'âge des enfants a été dénoncé. Avec une marge d'erreur importante, ce test prive souvent les adolescents d'un accès à l'aide sociale à l'enfance, en les déclarant majeurs, limitant ainsi la possibilité de détecter et répondre aux cas de traite.

L'ONG Hors La Rue a indiqué qu'en France les enfants étrangers victimes de prostitution étaient de plus en plus nombreux et jeunes. A Paris, l'association a aidé en 2008 des mineurs âgés parfois de 10 à 12 ans.

ECPAT France au nom du Collectif Contre la Traite des Etres Humains a présenté des recommandations pour une meilleure prise en charge des enfants victimes de traite en Europe.

Des participants de divers secteurs (service sociaux, éducation nationale, justice, etc) ont ainsi manifesté leur inquiétude pour les mineurs migrants.



© Vincent Tournecueillert

ECPAT FRANCE

1050 avenue de l'Europe - BP 07 - 93352 LE BOURGET CEDEX

Tél. (33)(0) 1 49 34 83 13 - Fax : (33)(0) 1 49 34 83 10 - Email : ecpat-france@wanadoo.fr - www.ecpat-france.org